

FEMMES PLURIELLES

n°72
Trimestriel
Mars 2021

bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

Publication des
Femmes Prévoyantes
Socialistes



DOSSIER
VERS
L'INCLUSION
NUMÉRIQUE
ET AU-DELÀ

Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.

LE FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

Le contexte épidémique que nous connaissons aujourd'hui a eu pour conséquence d'accélérer le passage au numérique au sein de certains secteurs, auprès de certains publics. Faire ses courses en ligne, gérer l'administratif via des portails virtuels, organiser des apéros conviviaux, découvrir une expo virtuelle, bénéficier d'une consultation à distance, participer à des réunions professionnelles, suivre ses cours en distanciel... Plusieurs pans de nos vies ont basculé dans la virtualité totale ou partielle. Nous ne sommes toutefois pas toutes et tous égales-ux en la matière ! Si pour certain-e-s c'est une véritable opportunité, pour bon nombre d'entre nous il s'agit d'un obstacle infranchissable. Cette fracture vis-à-vis du nu-

mérique vient généralement s'ajouter à d'autres inégalités sociales dont certains publics sont déjà victimes. Excluant ainsi toujours un peu plus les publics déjà fragilisés, bien souvent féminins. L'(in)formation des publics et l'interpellation politique sont cœur de nos préoccupations et nécessitent une vigilance accrue des actrices-teurs associatives-ifs. Le Femmes Plurielles prend des bonnes résolutions pour ce premier numéro 2021 en adoptant un nouveau look plus coloré et aéré. L'occasion également pour notre nouvelle bédéiste ... de faire son entrée dans l'équipe du magazine. Vous pourrez la suivre au fil des éditions du Femmes Plurielles.

SOMMAIRE

DOSSIER

On décortique 4
Qu'est-ce que la fracture numérique ?

Sur le terrain 6
Le présentiel virtuel, quel défi !

La digitalisation bancaire ou comment créer de la dépendance chez les personnes âgées 8

Appel à témoignages 9
Comment vivez-vous la fracture numérique ?

Fake news : une menace pour nos démocraties ? 10

EVRAS et vous 14
Anti-IVG 2.0 : quand d'habiles stratégies de communication vous dissuadent d'avorter

Avis d'expert-e-s 16
Désinformation : l'éducation aux médias pour dépasser les idées reçues

Femmes racisées dans les médias : une visibilité qui dérange ? 18

HORS DOSSIER

Un nouveau plan « Droits des femmes » en Fédération Wallonie-Bruxelles 20

Le mouvement Body positive est-il vraiment libérateur pour les femmes ? 22

Actu SOLSOC 24
La protection sociale universelle pour protéger chacun-e d'entre nous

Actu Solidaris 26
Pour des soins de santé de qualité accessibles à tous, interpellons ensemble le monde politique !

Harcèlement et violences sexuelles dans le sport : LA BALLE EST-ELLE DANS NOTRE CAMP ? 27

Sur le terrain 30
Familial Pursuit : Panique à Solidarland !

Coordination générale : Elise Voillot
Rédaction permanente : Anissa D'Ortenzio, Eléna Diouf, Stéphanie Jassogne, Laudine Lahaye, Mathilde Largepret, Eloïse Malcourant, Margot Foubert, Eléonore Stultjens, Florence Vierendeel et Elise Voillot
Remerciements : comité de relecture et rédactrices-teurs bénévoles

Administration : Christiane Bonhomme, Amélie Zucca et Isabelle Colback
Concept et mise en page : www.dirk.studio
Couverture : Zoé Borbé
BD : Tiffanie Vande Ghinste
Editrice responsable : Noémie Van Erps

Nous utilisons l'écriture inclusive dans l'ensemble de nos publications afin de lutter contre le sexisme de la langue française.
FAM asbl - RPM Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0418 827 588

Qu'est-ce que la fracture numérique ?

• Eléonore Stultjens • Chargée d'études FPS •

La fracture numérique est un concept né dans les années '90 à mesure que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) se sont développées. Aujourd'hui, alors que la digitalisation est au cœur de l'accord de gouvernement Vivaldi¹ et que les services aux citoyen·ne·s sont plus que jamais décentralisés à cause de la crise sanitaire du coronavirus, parler de fracture numérique devient urgent.

Les degrés de la fracture numérique

La fracture numérique a fait l'objet de nombreuses définitions et recherches. Celle-ci se compose de plusieurs dimensions² qui peuvent être distinguées/regroupées en deux niveaux distincts :

1) La **fracture de 1^{er} degré**, qui concerne l'accès aux matériels informatiques et à la maîtrise des logiciels.

2) La **fracture de 2^e degré**, qui concerne les capacités informationnelles (savoir comment chercher, traiter et analyser les informations accessibles) et stratégiques (savoir comment tirer bénéfice de ces informations pour un usage professionnel et/ou personnel).

Pour simplifier, la fracture numérique fait référence à une sorte de séparation entre celles et ceux qui sont à l'aise et s'emparent, à leur bénéfice, de ces technologies et celles et ceux qui ne le sont pas. Selon Nicolas Marion, chargé de recherches dans l'asbl Action et Recherche culturelles (ARC)³ : « la fracture numérique devient surtout problématique quand elle constitue un frein à l'émancipation des citoyens, quand elle est génératrice de discriminations, ou quand elle s'inscrit, s'arrime, voire double les inégalités sociales déjà prégnantes dans la société contemporaine ». Ainsi, cette fracture laisse place à des inégalités numériques qui se traduisent en inégalités sociales.

Les inégalités numériques en chiffres

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, les CPAS ou autres administrations travaillent, en partie, à domicile, ce

qui accroît la nécessité pour les bénéficiaires de passer par des démarches téléphoniques et/ou en ligne. Les personnes qui avaient l'habitude de garder un contact réel avec ces travailleuses-eurs sociales-ux se retrouvent maintenant en difficulté à cause de la barrière de la langue ou encore de la fracture numérique. En effet, 10% des personnes âgées de 16 à 74 ans n'ont jamais utilisé internet en Belgique⁴.

Par ailleurs, 39% de la population ne possède que peu ou pas de compétences numériques de base pour effectuer ces démarches⁵. À cet effet, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne les connaissances numériques avancées (28% contre 34%)⁶. Ces compétences varient également en fonction de l'âge : 76% des jeunes de 16 à 24 ans sont capables de copier ou déplacer un fichier ou dossier contre 28% des seniors de 65 à 74 ans⁷.

Pour les personnes en situation de handicap, l'utilisation des technologies ne va pas de soi non plus, l'équipement n'étant pas adapté (aux personnes malvoyantes ou qui ne peuvent user de leurs mains, qui ont des problèmes cognitifs ou encore qui ne perçoivent pas bien les couleurs) ou l'apprentissage de la culture numérique ne leur étant pas proposé⁸. Par exemple, une synthèse vocale pour personnes malvoyantes va trébucher sur les tableaux ou les agendas qui ne sont pas bien libellés sur les sites web⁹. En 2020, en Belgique seuls 32% des sites sont considérés comme accessibles¹⁰.

Au niveau wallon, en 2019, la population de « fracturé·e·s numériques » de plus de 15 ans était de 20%¹¹. À cela s'ajoutent 14% de personnes qui ont un faible usage d'internet. Parmi les personnes en situation de fracture

numérique, 61% sont des femmes et 70% ont plus de 60 ans (contre 12% des jeunes de 15 à 29 ans)¹². Pour aller plus loin, 91% des détentrices-teurs d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de bachelier sont connecté·e·s contre 59% de diplômé·e·s de l'école primaire¹³. Pour finir, 30% des personnes qui n'ont pas accès ou qui n'utilisent pas internet sont des demandeuses-eurs d'emploi de moins de 60 ans et des étudiant·e·s¹⁴.

La fracture numérique sous les lunettes de genre

Ces inégalités numériques ont des conséquences importantes en termes d'opportunités pour les citoyen·ne·s. Prenons l'exemple du secteur professionnel des NTIC qui prendra à l'avenir de plus en plus d'ampleur dans nos sociétés. Ce domaine porteur, rémunérateur et en pénurie ne compte que 14% de travailleuses¹⁵. Cette disproportion genrée a par ailleurs des implications sur la façon dont les outils et applications digitales sont conçues, comportant notamment des biais de genre¹⁶.

Cette situation déplorable s'explique en partie par les rôles de genre qui organisent arbitrairement notre société et influencent, entre autres, les choix d'études et les compétences acquises. Les femmes sont pensées comme étant incompatibles avec les matières scientifiques et mathématiques, qui seraient davantage l'apanage des hommes¹⁷.

L'intersectionnalité au service du numérique inclusif

Afin de combler ce fossé numérique, il est primordial que la digitalisation des services publics et la création de logiciels, sites web ou encore de contenus numériques soient pensées en amont à travers l'outil qu'est l'intersectionnalité. Concept développé par le féminisme noir aux États-Unis, l'intersectionnalité propose de partir du croisement des discriminations vécues par les individus, telles qu'une femme âgée racisée peu qualifiée qui ne connaît ni le français, ni le néerlandais, ni l'anglais (langue de prédilection du digital). Le déploiement du numérique doit prendre en compte les situations les plus complexes et non uniquement les « normes » : partir du plus spécifique pour une accessibilité large.

Ces inégalités numériques ont des conséquences importantes en termes d'opportunités pour les citoyen·ne·s.

1. Il s'agit du gouvernement fédéral actuel composé de 4 familles politiques des deux communautés : écologiste, socialiste, libérale et chrétien-démocrate.

2. OTTAVIANI Elise, « Les fractures numériques. Comment réduire les inégalités ? », *Analyse CPCP*, 2019, <https://lstu.fr/wjYRLxwD>.

3. MARION Nicolas, « Intersectionnalité et genre face aux inégalités numériques – Repères critiques à destination de l'éducation permanente », *Analyse ARC*, 2017, <https://lstu.fr/MC-AxLzu>.

4. WAVREILLE Aline, « Quand la crise peut freiner l'accès aux droits sociaux de ceux qui en ont le plus besoin », *RTBF Info*, 9/07/2020, <https://lstu.fr/8ea3u1JK>.

5. SPF ECONOMIE, *Baromètre de la société de l'information* 2018, p. 77, <https://lstu.fr/p30tayG5>.

6. *Ibid.*

7. *Ibid.*, p. 78.

8. FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, *COVID-19, handicap et fracture numérique : c'est le moment d'agir ensemble !*, <https://lstu.fr/tywjDEat>.

9. EOLA Youtube, *Un site internet accessible pour tous : les 5 pièges à éviter !*, 22/09/2020, <https://lstu.fr/oxU5c52u>.

10. *Moniteur de l'accessibilité 2020*, <https://lstu.fr/wHnL5KBo>. Consultez ces analyses de l'ASPH pour plus d'informations :

<https://bit.ly/3qZm5Q9> et <https://bit.ly/3t9DAyY>.

11. RAIMOND Héliène et DELACHERLIERE André, *Baromètre*

citoyens 2019, Agence du Numérique, <https://lstu.fr/vyTdwKe>.

12. *Ibid.*

13. RAIMOND Héliène, « Baromètre citoyens 2017. Fracture et inclusion numérique », *Digital Wallonia*, 22/06/2017, <https://lstu.fr/GWWTNVWv>.

14. *Ibid.*

15. DERAMOUDT Dieter, « Le jour où les femmes seront attirées par l'informatique », *L'Echo*, 28/12/2017, https://lstu.fr/oz4_SBu3.

16. GILLET Julie, « Briser les codes : les femmes à l'ère du digital », *Analyse FPS*, 2018, <https://lstu.fr/SnypMejx>.

17. STULTJENS Eléonore, « Des maths, des sciences et des sous (pour les hommes ?) », *Femmes Plurielles*, 16/09/2019, https://lstu.fr/YfU_o38P.

Le présentiel virtuel, quel défi !

• Interview réalisée par Stéphanie Jassogne • Chargée de communication FPS •

En 2020, nous avons connu une période historique et sans précédent de confinement pendant plusieurs semaines. Dans ce contexte, un mouvement d'éducation permanente¹ comme le nôtre a dû s'adapter. La fracture numérique est réapparue au grand jour comme une problématique touchant beaucoup de citoyen·ne·s. La lutte contre les inégalités dans l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) est un des grands enjeux de notre mouvement depuis plusieurs années. Afin de faire le point sur la situation, nous avons posé quelques questions à Julie Marin, animatrice au sein de la régionale FPS de Verviers. En collaboration avec les équipes FPS de Liège, elle a dû s'adapter pour maintenir le lien social avec ses différents publics.

Julie, en tant qu'animatrice, comment as-tu fait face à l'annulation soudaine des activités prévues avec ton public ?

Comme tou-te-s les animatrices-teurs, j'ai trouvé cela très frustrant. En tant que nouvelle travailleuse au sein du mouvement, mes premiers mois d'animation étaient remplis de découvertes : le travail de terrain, les partenaires, les projets... Il a fallu se réinventer alors que tout débutait pour moi.

Au sein de l'équipe, on a trouvé de nouvelles ressources pour garder le contact, malgré l'absence de certain-e-s qui étaient soit en récupération, soit en maladie, soit en quarantaine.

Dans ce « joyeux futoir », nous avons eu la grande chance d'avoir une coordinatrice qui a rebondi et qui a pu tirer le meilleur de nous. Nous avons donc dû nous familiariser avec les outils de vidéoconférence et avec le matériel disponible.

Ce passage au « tout numérique » a certainement été un frein pour certaines personnes. Quelles solutions novatrices as-tu réussi à mettre en place pour « garder » ton public habituel ?

Au début, nous avons pris contact avec les comités locaux² par mail et par téléphone. Nous avons proposé une première rencontre virtuelle à laquelle une dizaine de membres des comités ont répondu.

Au terme de cette rencontre, il a été décidé de lancer les animations virtuelles via des outils de visioconférence. L'objectif premier était, pour les comités locaux, de lutter contre la fracture numérique et l'isolement.

Avec l'aide du service communication des FPS de Liège, nous avons créé un groupe sur Facebook afin de diffuser l'information de manière plus large, plus soignée et plus précise. À partir de là, des dizaines d'animations virtuelles ont pu être réalisées avec chaque membre des équipes FPS Liège et Verviers.

Ce processus m'a permis de découvrir les animations de mes collègues mais aussi de travailler en partenariat avec le Secrétariat général des FPS sur de multiples projets comme une animation virtuelle sur la charge mentale ou une conférence en ligne intitulée « La santé du cœur, tous égaux ? ».

De nouvelles personnes ont-elles pu être touchées via la communication web ?

Oui, nous avons pu toucher des personnes qui en temps normal ne seraient jamais venues à nos animations. Une majorité d'entre elles ne connaissait pas le mouvement des FPS. Ce nouveau public a découvert nos animations et le concept d'éducation permanente.

Des débats avec des personnes ressources et des expert-e-s ont été retransmis en direct sur Facebook, notamment sur la problématique de la 5G ou des violences faites aux femmes et la mobilisation liégeoise...

Comment gérer au mieux les animations virtuelles et les outils numériques en tant qu'animatrice alors que tu as toujours été sur le terrain, proche des gens ?

C'était une demande des militant-e-s des comités locaux afin de lutter contre l'isolement et de garder le contact.



Les outils numériques ont été indispensables pour tisser du lien. Nous nous sommes formé-e-s en équipe, en tirant bénéfice des forces et faiblesses de chacun-e. Il est clair que ma préférence va au travail de terrain et au contact humain mais les retours positifs des participant-e-s nous ont aussi beaucoup encouragé-e-s à continuer sur cette voie. Enfin, ces rencontres virtuelles nous ont permis de garder du sens dans notre action, dans des moments très compliqués.

Le décret de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles valorise actuellement le présentiel. Comment vois-tu l'avenir de ce décret qui va devoir évoluer ? Et comment gérer

cette nouvelle forme d'éducation permanente ?

Nous ne savons pas quand nous pourrions retrouver le travail de terrain et de quelle manière il pourra se réaliser. Le virtuel est un outil complémentaire aux animations en présentiel. Ce dispositif offre la possibilité de se faire connaître à d'autres publics et de rassembler des personnes qui ne pourraient se déplacer. Ces nouveaux moyens d'information feront partie de notre pratique quotidienne pour toucher le public, le sensibiliser et l'inviter à se déplacer à nos rencontres. Même si la priorité restera toujours le contact humain, si on veut rester efficace, on ne pourra plus oublier les points positifs de ces nouvelles technologies de l'information.

1. Les associations d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative. Nombre d'entre elles consacrent une attention particulière aux publics socio-

culturellement défavorisés. Actuellement, quelque 280 asbl sont reconnues dans le cadre du décret de 2003, et occupent environ 2 300 travailleuses-eurs équivalent temps plein (Source : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>)

2. Il s'agit de groupements locaux composés de militant-e-s de notre mouvement.

Digitalisation bancaire : le revers de la médaille

• Ermeline Malcotte • Chargée d'études et de projets Espace Seniors •

«Avant, j'imprimais les relevés à la machine à chaque fois que j'en avais envie, ce qui me permettait de voir où j'en étais dans mes dépenses. Maintenant, c'est ma fille qui imprime les extraits de temps en temps quand je vais chez elle. Ce n'est pas une solution. Je veux avoir accès à mes extraits de compte pour suivre mes dépenses et les imprimer pour garder une trace des paiements. Je ne suis pas disposée à payer pour recevoir mes relevés bancaires par la poste car je peux aller les chercher moi-même à l'agence (à 700 m), mais ce n'est plus possible. C'est très perturbant»¹.

La perte d'autonomie de cette femme de 86 ans face aux opérations bancaires n'est pas le résultat d'une baisse des fonctions cognitives, ni d'un accident affectant sa mobilité, mais est le produit de l'évolution des banques. Celles-ci proposant de plus en plus des services digitalisés, les agences de proximité tendent à disparaître. En effet, en 2020, la BNP Paribas a fermé une agence sur cinq. Il s'agit d'une tendance à long terme (ING avait fixé en 2016 l'objectif de fermer la moitié de ses agences) et l'on estime « que notre pays dispose encore d'une marge importante pour une nouvelle diminution du nombre d'agences »².

Les personnes âgées ont pourtant su s'adapter à la première vague de digitalisation, lorsque les guichets ont été massivement remplacés par des machines de « self-banking » : « Je faisais toutes mes opérations au self-banking de mon agence et j'imprimais les reçus que j'agrafais aux factures » nous dit A., 86 ans³. Mais les appareils ont été supprimés et elle a dû changer d'agence et se rendre là où sa banque a mis deux tablettes à disposition de sa clientèle.

« Un employé apporte son aide, mais c'est très compliqué. C'est un écran de type internet avec plein d'informations par rapport à ce qu'il y avait sur l'écran de l'automate. Il faut faire glisser l'écran avec ses doigts (pas à l'aise), introduire des codes, soi-disant pour la sécurité. Il y a une longue file d'attente aux tablettes. Sur dix personnes qui utilisent la tablette, huit ont besoin d'aide. [...] »

Il est commun de définir l'autonomie comme la capacité à agir seul-e tandis que la personne dépendante aurait besoin d'une aide pour réaliser certaines activités.

Cette définition néglige cependant un aspect essentiel de

l'autonomie : les relations qui structurent et soutiennent la personne autonome. L'autonomie ne signifie pas l'absence de liens, bien au contraire. « Une personne autonome n'est pas une personne qui décide et agit seule, mais dont le pouvoir décisionnel et les capacités d'action sont soutenus par de multiples relations [...] » Ainsi nous ne sommes autonomes qu'« à travers les multiples formes de dépendances qui [nous] font »⁴.

Pourtant, l'on ne peut pas nier que certaines personnes se disent autonomes tandis que d'autres se sentent dépendantes. Alors qu'en est-il de la fracture numérique ? Les études nous montrent que, contrairement aux clichés, les personnes âgées sont connectées et ont des capacités numériques. Mais, elles utilisent prioritairement le digital pour les relations sociales, que ce soit avec leur famille, leurs ami-e-s ou les groupes d'activités auxquels elles participent.

Ainsi, l'on pourrait caractériser la dépendance comme la raréfaction des relations, qui tendent par ailleurs à se concentrer sur les seuls aspects fonctionnels de la personne, à l'exclusion des autres besoins, notamment sociaux. Il importe donc de « repérer les "bonnes" et les "mauvaises" "dépendances" et la manière dont elles "fabriquent" la personne, une personne à chaque fois différente⁵ ». Ainsi, lorsqu'une personne âgée ne peut plus faire ses opérations bancaires, il s'agit d'une "mauvaise" dépendance car la fracture numérique impose aux personnes âgées que les relations avec leurs proches soient axées sur l'aide et non pas sur le partage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la campagne conjointe menée par Financité, Eneo et Espace Seniors : <https://lstu.fr/sjpo7YEE>.

APPEL À TÉMOIGNAGES :

comment vivez-vous la fracture numérique ?

• Deborah Barbarossa •
Animatrice FPS Centre et Soignies •

En Belgique, « près d'un ménage sur trois avec des faibles revenus ne dispose pas de connexion internet ». Face à cette importante fracture numérique, l'équipe des FPS du Centre et Soignies lance, fin mars 2021 dans les communes de Binche et d'Estinnes, des cafés-rencontres¹ afin de récolter les témoignages de leurs publics.

La crise du Covid-19 nous a cantonné-e-s à la maison avec comme seule fenêtre sur le monde l'ordinateur, le téléphone ou encore la tablette. Chacune des nouvelles technologies citées a ses limites.

Les parents ont peut-être rencontré des difficultés par rapport à l'école ou l'usage de ces outils par les enfants. Les patient-e-s ont probablement été confronté-e-s à des télé-consultations.

Les travailleuses-eurs ont été contraint-e-s de s'adapter au télétravail. Les personnes sans emploi ou ayant un revenu d'intégration n'ont peut-être pas la connexion et les outils nécessaires pour rester en lien avec cette « société corona »... Chacun-e a vécu, à plus ou moins grande échelle, des freins liés à l'utilisation des nouvelles technologies. Les FPS du Centre et Soignies lancent donc un nouveau projet afin de récol-

ter la parole des citoyen-ne-s et de réaliser une photographie de ce que représente concrètement la fracture numérique. Fortes de ces témoignages et accompagnées de plusieurs partenaires, dont le plan de cohésion sociale d'Estinnes, les animatrices FPS espèrent bien interpeller les communes d'Estinnes et de Binche pour proposer des solutions concrètes de lutte contre la fracture numérique.



1. BERO Adèle et FILY Anne, « Rapport annuel sur l'inclusion financière en Belgique 2019 », Réseau Financité, 2019, p. 70, <https://lstu.fr/7pj6ZdNP>.

2. COXX Raphaël et ADRIAEN David, « Les grandes banques ont

fermé 1 agence sur 10 cette année », *L'Echo*, 15 décembre 2020.

3. BERO Adèle et FILY Anne, « Rapport annuel sur l'inclusion financière... », *op cit.*, p. 72.

4. WINANCE Myriam, « Dépendance versus autonomie... De la

signification et de l'imprégnation de ces notions dans les pratiques médicosociales. Commentaire », *Sciences sociales et santé*, avril 2007, (Vol. 25), pp. 83-91.

5. *Ibid.*

Vous souhaitez en savoir plus ?
Contactez Géraldine Dujardin :
geraldine.dujardin@solidaris.be

1. En présentiel, si l'évolution de la crise sanitaire le permet.

Fake news : une menace pour nos démocraties ?

• Elise Voillot • Chargée de communication FPS •

« La guerre c'est la paix, la liberté c'est l'esclavage, l'ignorance c'est la force ». Plus que jamais, cette contre-vérité tirée du livre 1984 de Georges Orwell résonne dans nos sociétés ultra-connectées. À l'heure de l'incertitude, de la pluralité des supports et des constants va-et-vient médiatiques, les fake news (aussi appelées infox) explosent autour de nous. Loin d'être un phénomène récent, elles témoignent d'un manque de confiance envers les institutions et d'un besoin de mieux comprendre le monde. Mais au-delà de la simple erreur de jugement se cache une véritable menace pour les démocraties modernes.

Quel est le point commun entre le scrutin du Brexit et celui de l'élection de Trump en 2016 ? Leurs résultats ont, entre autres, été influencés par de nombreuses fausses informations relayées par des médias aussi bien considérés comme « alternatifs » que « sérieux »^{1,2}.

Si ces exemples font aujourd'hui école lorsqu'on parle de fake news, il est important de rappeler que les fausses informations ont toujours existé. Décuplées avec l'émergence de la presse et lors de la Révolution française³, elles n'ont eu de cesse d'alimenter les débats contemporains jusqu'à leur explosion au XXI^e siècle, suite à la naissance de nouveaux médias comme Facebook ou Twitter. Ces derniers présentent en effet de nombreux aspects propices à la propagation et à la popularité des fake news. Citons notamment la variété des supports pour concevoir et relayer de fausses informations, l'attractivité des contenus présentés mais aussi le fait qu'aujourd'hui, chaque personne peut être à la fois créatrice, relayeuse et réceptrice d'une information⁴.

Les fake news sont souvent produites intentionnellement⁵. Elles peuvent divertir et générer du buzz, influencer l'opinion publique et permettre de véhiculer diverses idéologies, mais aussi être créées à des « fins économiques ou personnelles », par exemple afin de diffamer quelqu'un⁶.

Pourquoi relayons-nous des fake news ?

Selon le neuroscientifique Albert Moukheiber⁷, « Une fake news se partage 6 fois plus vite qu'une véritable [info] ». Il ajoute que l'on est tou-te-s influençables face aux fausses informations et que cela n'est pas une question d'intelligence ou de classe sociale⁸.

Il existe de nombreuses théories et recherches psychologiques, sociologiques ou cognitives expliquant pourquoi

nous sommes si friand-e-s de fausses informations et pourquoi nous en relayons. En voici quelques-unes :

a) Expliquer l'inexplicable et faire des raccourcis

Dans une société submergée en permanence d'informations complexes et parfois contradictoires, il n'est pas toujours évident pour notre cerveau de faire le tri.

Comme l'explique Moukheiber, « notre cerveau est tout le temps en train d'essayer de faire du sens à partir du monde [...] » ; les fake news « apportent une explication souvent simple pour un problème compliqué ou invraisemblable [...] »⁹.

Cette recherche de sens et notre taux de concentration limité nous poussent à créer des raccourcis en nous basant parfois plus sur notre intuition que sur le raisonnement¹⁰.

Des corrélations douteuses peuvent alors émerger, mettant en relation des liens de causes à effets qui n'ont pas lieu d'être. On cherche une raison, un bouc émissaire à ce qui nous arrive, surtout si la situation est exceptionnelle (crise Covid, attentats...). On appelle cela le biais d'intentionnalité¹¹.

b) Diffuser une information comme révélateur identitaire

Lorsque l'on partage du contenu sur les réseaux sociaux, cela crée un sentiment d'appartenance à un groupe social. Intégrer une « bande » donne l'impression d'être dans le secret, la confiance, de ne pas être un « mouton » comme d'autres groupes mainstream¹² ou face à des élites et des institutions qui génèrent une méfiance croissante envers nos démocraties¹³.



Plus vous allez aimer et relayer certains contenus, plus l'algorithme vous connaîtra et vous proposera des contenus associés.

Ce sentiment d'appartenance encourage l'individu à relayer l'information sans forcément la vérifier¹⁴.

Selon le chercheur Hugo Mercier : « [...] On va partager ces fausses nouvelles-là avec des gens qui sont déjà convaincus. Donc, je pense qu'on les partage plutôt pour marquer notre allégeance à un groupe »¹⁵.

Par ailleurs, une information transmise par une personne de confiance comme un-e membre de notre famille ou un-e ami-e est plus susceptible d'être partagée qu'une information relayée par quelqu'un-e qui a peu de crédit à nos yeux¹⁶.

c) Les algorithmes sont parmi nous

Nous vivons aujourd'hui dans une ère de la personnalisation constante. Afin de susciter l'intérêt des internautes et de les maintenir connecté-e-s sur les réseaux, des algorithmes¹⁷ se basent sur les centres d'intérêt, les recherches en ligne, l'âge ou le sexe pour proposer des contenus susceptibles de les intéresser. Plus vous allez aimer et relayer certains contenus, plus l'algorithme vous connaîtra et vous proposera des contenus associés. Même si elle n'est pas dénuée d'intérêt, cette utilisation de l'algorithme peut s'avérer dangereuse pour plusieurs raisons. Outre le fait qu'elle peut générer des comportements de dépendance, elle risque d'enfoncer l'individu dans une prise de position polarisée¹⁸. Si vous lisez, aimez ou partagez des contenus expliquant que la terre est plate, vous verrez de plus en plus de contenus associés validant cette théorie. Cela va vous mettre en relation avec des personnes ou des groupes partageant votre vision ou ayant une vision radicale encore (par exemple la terre est plate, nous sommes entouré-e-s par un dôme). Vous vous retrouvez alors dans une bulle de filtres qui ne vous montrent que ce que vous voulez voir. La vision de l'actualité est alors biaisée et influencée par vos propres convictions et valeurs, ce qui limite la pluralité de points de vue et la prise de recul critique. Par ailleurs, plus une information est lue, plus elle est perçue comme vraie par la-lectrice-teur. Plus une information confirme ce que l'on savait déjà, plus notre cerveau produira de la dopamine, « l'hormone du bonheur »^{19,20}.

Des menaces pour la démocratie

L'utilisation massive de fake news est le reflet d'une population en révolte contre l'ordre établi. Les infox se professionnalisent et s'affinent avec le temps en usant habilement des algorithmes, des codes journalistiques et de nos biais cogni-

tifs. À l'heure où le flot d'informations est constant, Philippe Laloux, responsable du pôle multimédia du magazine Le Soir rappelle « qu'il est beaucoup moins coûteux de produire des contenus sensationnalistes par centaines que de produire des informations vérifiées et approfondies »²¹. En jouant avec nos émotions et nos craintes, les propagatrices-teurs de fake news génèrent des caisses de résonance pour des mouvements radicaux qui sont longtemps restés dans l'ombre (groupes homophobes, anti-immigration, suprématistes blancs, masculinistes...). La bulle de filtres menace également la réflexion critique, scientifique et raisonnée.

Ainsi, grâce à de puissantes stratégies de communication liées à la propagation de fake news, notamment avec l'utilisation de WhatsApp, très populaire au Brésil, Bolsonaro a exacerbé la haine à l'encontre de la communauté LGBTQIA+. Depuis son ascension au pouvoir, les droits humains sont encore plus menacés au Brésil qu'auparavant²². Relayer des fake news représente donc une véritable menace pour nos démocraties modernes.

Apporter des solutions au niveau sociétal

S'il existe diverses méthodes de fact-checking afin de débusquer les infox à l'échelle individuelle, la réponse à apporter pour lutter contre la désinformation doit avant tout être sociétale.

Les réseaux sociaux ont une responsabilité importante et doivent démanteler les pages, groupes et bloquer les propagatrices-teurs de fausses informations. Cela n'est néanmoins pas suffisant puisque ces personnes se tournent alors vers d'autres médias plus alternatifs et en accord avec leurs propres valeurs.

Au niveau politique, s'il semble à ce jour difficile de légiférer contre les fake news²³, il est opportun de soutenir financièrement et logistiquement les organismes d'éducation aux médias. Loin de se limiter aux salles de classe, l'éducation aux médias doit s'envisager de façon transversale au travers notamment de campagnes de sensibilisation, d'outils pédagogiques et de recherches. Elle nécessite, en outre, une appropriation par le monde associatif et militant en vue de toucher une population vaste et potentiellement victime de la fracture numérique.

Georges Orwell (encore lui) disait « qu'en ces temps d'imposition universelle, dire la vérité est un acte révolutionnaire. » Encore faut-il y mettre les moyens...

UN TRUC EN PLUS : LES FAKE NEWS

• UN MOT : POST-VÉRITÉ

Ce mot désigné « mot de l'année » en 2016 par le dictionnaire Oxford fait référence « à des circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence pour modeler l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux opinions personnelles »²⁴. Ce terme a notamment émergé lors de la campagne électorale américaine de 2016.

• DES RESSOURCES : LE FACT-CHECKING

Le fact-checking ou debunkage permet de vérifier à l'échelle individuelle si une information est vraie. Les décodeurs, Hoaxbuster, Checknews sont des sites de qualité dans ce domaine ! Vous pouvez, en vous rendant sur ces sites, poser des questions, intégrer des mots-clés et des liens vers des sites pour vérifier leur crédibilité. Pour vérifier une image, vous pouvez également utiliser Google image.

• 450

C'est le nombre de fausses informations autour du Covid-19 répertoriées en Belgique en date du 27 août 2020 (chiffre de la police fédérale). 237 d'entre elles ont été retirées selon cette même source²⁶.

La crise Covid est complexe et présente beaucoup d'inconnues. Il n'est donc pas surprenant que de nombreuses fausses informations sur le sujet se propagent. Si vous vous questionnez, référez-vous aux sites d'informations produits par l'État et sur des sites d'informations reconnus pour leur qualité.

• QUELQUES ASTUCES POUR VÉRIFIER UNE INFO RAPIDEMENT²⁵

VÉRIFIER LA SOURCE

De quel média provient la source ? Quel est le ton employé dans l'article ? On peut généralement plus se fier à un média reconnu qu'à un média « alternatif » et misant sur des arguments émotionnels. L'auteur est également important ! Quelle est son expertise sur le sujet ? Qui est-elle-il ? Quelles sont les prises de position, couleurs politiques, idéologies auxquelles elle-il s'attache ?

COMPARER LES SOURCES

Est-ce que cette information est visible dans d'autres médias ? Si oui, ces médias sont-ils reconnus comme étant des médias de qualité ?

VÉRIFIER LA DATE

Parfois une information n'est plus juste car elle est dépassée (ex : normes sanitaires liées au Covid-19) ou qu'elle fait référence à un événement antérieur (décès d'une personnalité qui a eu lieu il y a 3 ans). Vérifiez donc toujours la date !

EN CAS DE DOUTE, NE RELAYEZ PAS UNE INFORMATION !

• POUR ANIMER ET S'INFORMER

DES SITES SPÉCIALISÉS : Media Animation, Habilo Medias, Yapaka, CSEM.be, Les voyageurs du numérique, le GSARA
DES JEUX ET OUTILS PÉDAGOGIQUES : GOVIRAL, Bataille numérique : Info ou Intox ?
QUELQUES ÉMISSIONS : La Fabrique du mensonge (France télévision), Desintox (Arte), Vrai ou Fake (Franceinfo)

1. FRANCE INFO, « REPLAY. "Brexit : référendum, mensonges et réseaux sociaux" : regardez "La Fabrique du mensonge", la série documentaire sur les fake news » *France télévision*, 1 avril 2019, <https://lstu.fr/pZnASXF>.

2. CORTAY Sarah, « Le Brexit ou la nouvelle génération des fake news », *Nouveaux médias*, 17 septembre 2020, https://lstu.fr/JRr_Lo8m.

3. THE CONVERSATION « Les fausses nouvelles : une histoire vieille de 2 500 ans. », *The Conversation*, 25 septembre 2018, <https://lstu.fr/A-6-ajB2>.

4. HUYGHE François-Bernard, « Pourquoi y a-t-il autant de fake news sur Internet ? », *Marianne*, 13 février 2020, <https://lstu.fr/Q6-1o3oLl>.

5. On utilise généralement le terme fake news pour souligner l'intentionnalité des émettrices-teurs.

6. BELFIORE Guillaume, « Fake news : qu'est-ce que c'est ? » *Futura-sciences*, s.d, <https://lstu.fr/boXJta-N>.

7. FRANCE 3 AQUITAINE, Notre cerveau face aux fake news, 9 mai 2019, <https://lstu.fr/SLPH2U6d>.

8. Une récente étude française réalisée auprès des anti-

masques montre que les adeptes de cette théorie sont « des individus plutôt éduqués, avec une moyenne de bac 2, et aussi des individus plutôt âgés et féminins, plus de 60% des femmes ». Pour en savoir plus : <https://lstu.fr/TS2Gyc9>.

9. FRANCE 3 AQUITAINE, « Notre cerveau... » *op.cit.*

10. BOUCHRA Ouatik, « Pourquoi croit-on les fausses nouvelles ? » *Radio Canada*, 5 juin 2019, https://lstu.fr/g3yE_wcJ.

11. *Ibid.*

12. C'est-à-dire qui représente une masse populaire.

13. CLARINI Julie, « Les "fake news" expriment une défiance à l'égard des élites », *Le Monde*, 11 mars 2018, <https://lstu.fr/APHS09D1>.

14. FONTANA, Luana, « Pourquoi les fake news sont-elles autant partagées ? », *Le soir +*, 9 octobre 2019, <https://lstu.fr/3wG-sQjr>.

15. BOUCHRA Ouatik, « Pourquoi... » *op.cit.*

16. *Ibid.*

17. « Dans le domaine de la technologie et de l'informatique, lorsqu'un développeur crée un programme, il crée en fait un ensemble d'algorithmes. » (source : <https://lstu.fr/hfwDPHo0>)

18. *Ibid.*

19. Cet impact des algorithmes est cependant à prendre avec précaution.

20. BOUCHRA Ouatik « Pourquoi... » *op.cit.*

21. LALOIX Philippe, « Pourquoi les fake news menacent la presse (et la démocratie). Le Soir+ », 11 novembre 2018, <https://lstu.fr/3LZkhtAF>.

22. Attention, tout n'est pas à mettre sur le dos du Président brésilien. Néanmoins, ses discours stigmatisants et politiques répressives ont joué un rôle important dans la menace des droits humains. Pour en savoir plus : <https://lstu.fr/maYvHXFn>.

23. LALOIX Philippe « Faire de la Belgique un «laboratoire anti-fake news», Le Soir+, 17 juillet 2018, <https://lstu.fr/DtZGs68X>.

24. AFP, « "Post-vérité", le mot de l'année selon le dictionnaire Oxford », *Le Soir*, 16 novembre 2016, <https://lstu.fr/AAkCAB-e>.

25. Cette partie s'inspire des articles suivants : <https://lstu.fr/PPEcgxSz> et <https://lstu.fr/BUVq01qL>.

26. BELGA, « Coronavirus : plus de 200 fake news retirées des réseaux sociaux en Belgique », *Le Soir*, 27 août 2020, <https://lstu.fr/X-sBynyh>.

ANTI-IVG 2.0 :

quand d'habiles stratégies de communication vous dissuadent d'avorter

• Margot Foubert • Chargée de missions FCPF-FPS •

Alors que la Belgique fait toujours face à des blocages politiques sur la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), que la Pologne rend son accès très difficile et que l'Argentine vient de la légaliser, les anti-IVG continuent à propager leur idéologie. Mais quelles sont ces méthodes de communication qui investissent de plus en plus les réseaux sociaux et internet pour toucher un plus large public ?

Déjà en 2017, nous parlions, dans l'une de nos analyses¹, du site français www.ivg.net. Ce dernier et sa page Facebook proposent une prétendue « écoute strictement gratuite et anonyme pour vous apporter un soutien dans le cadre d'un projet d'IVG ». Ils présentent également de nombreux témoignages de femmes ayant avorté ou qui y ont finalement renoncé. Avec un tel nom, l'internaute s'attend à trouver des informations neutres quant au déroulement d'une IVG. Mais il n'en est rien. Il suffit de lire quelques témoignages pour le comprendre : ils sont très souvent négatifs, stigmatisants et reprennent un discours bien précis : souffrance, douleur, regrets, etc. De son côté, la Belgique n'est pas en reste. Grâce à son nom standard qui laisse imaginer une certaine objectivité, le site www.abortus-avortement.be permet d'être bien référencé sur Google alors qu'il relate ouvertement des propos contre les réformes des lois entourant l'IVG, comme l'allongement du délai légal pour avorter.

Des stratégies de communication bien maîtrisées

Récemment encore, la journaliste Laurène Gris a appelé la ligne d'écoute de www.ivg.net, en faisant croire qu'elle souhaitait avorter². En enregistrant cet appel, elle démontre que le discours derrière cette structure est clairement anti-IVG. La standardiste de l'autre côté du fil insinue que la journaliste changera d'avis quand elle verra l'échographie. Cette approche, semblant d'abord neutre et à l'écoute des femmes souhaitant avorter pour ensuite les dissuader en tentant de les faire culpabiliser, existe partout. En Belgique, une association chrétienne anti-IVG se faisant passer pour un planning familial ou encore des publicités dans les transports en commun pour une ligne d'écoute qui propage de fausses infor-

mations : les exemples ne manquent pas³. Des stratégies qui frôlent l'illégalité selon une loi française de 2017⁴. En Belgique, cependant, il est important de noter que le délit d'entrave à l'IVG n'existe pas encore. Cela permet à ces différents sites de cacher leurs réelles intentions de prime abord, pour ensuite promouvoir une idéologie anti-choix.

Ce n'est pas forcément le cas des Survivants, groupe anti-IVG actif en France, dont les positions sont bien moins masquées. Cependant, ce qui frappe le plus, c'est avant tout le ton, la façon de communiquer. En effet, ce mouvement a pour particularité d'être composé de jeunes adultes, voire d'adolescent-e-s, au discours déjà radical sur l'IVG⁵. Ces jeunes connaissent et utilisent les codes de communication qui fonctionnent : les montages de leurs vidéos sont très bien réalisés, le site web est intuitif, il est même possible d'acheter du merchandising comme des t-shirts ou des bracelets floqués de leur logo, etc. Plus récemment encore, les anti-choix se sont emparés de nouveaux moyens de communication, notamment des réseaux sociaux employés par les jeunes, comme TikTok ou Instagram. L'organisation américaine Live Action, très suivie avec presque 350.000 followers sur TikTok et presque 250.000 sur Instagram, publie régulièrement des courtes vidéos et des publications dans le but d'informer sur les supposées conséquences d'une IVG, sur le déroulement de celle-ci⁶, tout en propageant des idées fausses et particulièrement hostiles envers l'avortement. C'est donc grâce à ces plateformes que « l'idéologie anti-avortement trouve dans les réseaux sociaux un nouveau souffle, mais aussi un nouveau public »⁷, en reprenant les codes des jeunes, afin de les toucher plus facilement. Nous sommes bien loin des militant-e-s anti-IVG qui viennent empêcher les femmes d'avorter en barricadant les portes de Centres de Planning familial⁸ ou qui font des manifestations,

comme l'on peut s'imaginer lorsque l'on parle des anti-IVG. C'est là toute l'importance de l'éducation aux médias, face à une présence en ligne accrue des anti-choix qui maîtrisent les codes de communication propres aux réseaux sociaux. Comme le préconise l'ABSL Média Animation, il est capital de procéder à une vérification des sources proposées dans les infographies pop et colorées des Survivants ou dans les pourcentages supposés de femmes devenant suicidaires après une IVG⁹. Cependant, tout n'est pas perdu en matière de communication et de combats. De nombreuses ASBL féministes

ou Centres de Planning familial luttent contre la désinformation en matière d'IVG. En 2014, nous avons mis en ligne le site internet www.jeuxavorter.be, fournissant des informations fiables et pratiques comme le déroulement d'une IVG, les différentes méthodes, le cadre légal belge ou encore des adresses d'endroits pratiquant l'IVG. Face à la multiplication des attaques directes et indirectes au droit des femmes à disposer librement de leur corps partout dans le monde, restons vigilant-e-s, mais ne perdons pas espoir !

1. MALCOURANT Éloïse, « Les stratégies de communication des anti-IVG : quelles réactions ? », *Analyse FPS*, 2017, <https://lstu.fr/LKkhSWrT>.

2. BRUT, « Brut a appelé le numéro vert du site IVG.net », 14 décembre 2020, <https://lstu.fr/FSTBYfN>.

3. MATHY Amandine, « Les stratégies de communication des anti-choix », *Centre d'Action Laïque*, 2016, <https://lstu.fr/1z2Ddds6>.

4. LE MONDE AVEC AFP, « Le délit d'entrave à l'IVG dé-

finitivement adopté par le Parlement », *Le Monde*, 16 février 2017, <https://lstu.fr/DtR5ys47>.

5. DEBOURSE Elisabeth, « La Marche pour la vie et les Survivants : une jeunesse contre l'avortement », *Paris Match*, 1er avril 2017, <https://lstu.fr/1uGjwbZB>.

6. Notamment une vidéo YouTube, remplie de fausses informations, qui montre comment se déroulerait un avortement ayant lieu au deuxième trimestre de grossesse.

7. ERNESTY Caroline, « Aux États-Unis, les anti-avorte-

ment prennent les jeunes d'assaut sur les réseaux sociaux », *Slate*, 3 août 2020, <https://lstu.fr/ox7hvavE>.

8. Bien que ces derniers existent toujours, notamment aux États-Unis. Voir LEVENSON Claire, « Aux États-Unis, les manif anti-IVG continuent malgré la pandémie », *Slate*, 7 avril 2020, <https://lstu.fr/qv9k2bzI>.

10. MEUR-PONIRIS Elisabeth, « Comment les anti-IVG conquièrent-ils le Web ? », *Média Animation*, 17 septembre 2018, <https://lstu.fr/87qBpB4r>.



DÉSINFORMATION :

l'éducation aux médias pour dépasser les idées reçues

• Thomas Vanden Berghe • Média Animation •

Depuis quelques années, de nombreux projets et initiatives d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) abordent la question de la désinformation et des fake news. Face au défi que représente cet important enjeu de société, différents écueils persistent. Et certaines idées communes sont encore à déconstruire, ou du moins à nuancer.

De façon générique, l'éducation aux médias se donne pour dessein de rendre chaque citoyen-ne active-tif, autonome et critique envers tout document ou dispositif médiatique dont elle-il est destinataire ou usagère-er¹. En Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreux projets éducatifs incarnent cette philosophie et témoignent ainsi de l'intérêt grandissant qui est porté à ces questions (citons parmi d'autres le programme *On n'a que l'info qu'on se donne* du Mundaneum, *L'outil ultime de la critique de l'info* d'Action Médias Jeunes, *Critiquer l'info - 5 approches pour une éducation aux médias* de Média Animation, l'opération *Journalistes en classe* de l'Association des Journalistes professionnels...).

Au-delà de la visée particulière que toutes ces initiatives soutiennent, elles ont un trait commun : c'est de montrer à quel point travailler le regard critique des usagères-ers des médias est complexe et qu'il n'y a pas une façon unique (ni une formule « clés en main », toute faite et définitive) pour rendre le public autonome et critique. En tant qu'opérateur de formations et d'initiatives sur le sujet, il nous paraît intéressant de pointer, sur la problématique des fake news, un certain nombre d'idées reçues et/ou de conceptions qui méritent d'être relativisées et nuancées. Petit tour d'horizon de trois d'entre elles :

Le fact-checking : voie royale contre la désinfo ?

En télévision, sur YouTube comme au sein de nombreux titres de presse et web, se sont multipliés ces dernières années des espaces pleinement dédiés au *fact-checking*. Si ce travail de vérification des faits est fondamental, il n'en demeure pas moins que, pris dans une perspective sociétale large, il se trouve confronté à certaines limites : touche-t-il en effet réellement les publics les plus concernés par la désinformation ? Et même lorsqu'il les touche en termes d'audience, permet-il

véritablement de les convaincre du caractère factice de ces infos ?

En réalité, la réponse à ces questions tend le plus souvent à être négative et ce, pour de multiples raisons : la méfiance (devenue chez certain-e-s quasi-systématique) vis-à-vis des médias traditionnels, la prégnance de croyances (politiques, idéologiques, morales...) qui rendent « commodes » l'adhésion à certaines fake news (biais de confirmation), l'« effet anxiolytique » qu'elles peuvent avoir dans certains cas, la complexité voire l'impossibilité qu'il y a parfois à démontrer que telle ou telle info est fautive, ou que simplement la vérité se loge (comme souvent) dans des zones grises entre le « vrai » et le « faux »...

Ainsi, si investiguer sur la factualité d'une information peut naturellement être considéré comme « la base » nécessaire à toute démarche critique, développer et favoriser chez chacune cette démarche passe indéniablement par d'autres voies de questionnements : celle de l'influence de nos biais cognitifs, celle de l'analyse plus globale du « marché informationnel » dans lequel nous évoluons, celle des enjeux de socialité qui se nouent inévitablement dans tout partage d'informations (notamment sur les réseaux sociaux)...

Et parmi l'ensemble de ces questionnements, un enjeu central : celui de la restauration d'une confiance minimale dans les médias d'information traditionnels, confiance qui n'exclut en rien le regard critique qui peut leur être porté, mais sans laquelle rien ne peut être fait...

Fake news, algorithmes et bulles de filtres : l'alchimie forcément fatale ?

Il va sans dire que lutter contre la circulation des fake news et se questionner de façon critique sur le fonctionnement des algorithmes et des bulles de filtres est nécessaire. Cependant, il est aussi à noter que lorsque l'on se penche sur leurs

impacts réels, ceux-ci sont sans doute à relativiser. Comme l'explique le sociologue Dominique Cardon : « que ce soit à propos des "bulles de filtres" , de la personnalisation publicitaire ou des "effets" des fake news, on ne cesse de supposer que les informations circulant au sein des médias numériques influencent fortement ceux qui s'y exposent. Rien ne permet de le dire et il est plus que probable que la réalité des réceptions numériques est tout sauf "forte" »².

Pour ce qui est ainsi des fake news, il rappelle notamment que dans le cadre des pratiques numériques, on peut aussi les partager « sans penser pour autant qu'elles soient vraies, parce qu'on veut les dénoncer, parce que "je sais bien, mais quand même..." , parce que la mise en conversation d'informations surprenantes, choquantes ou polémiques autorise toutes formes d'usages sociaux et apporte des gratifications multiples (faire rire, provoquer, animer le débat...) »³. Voir que telle « intox » a été vue/partagée x milliers de fois ne veut donc en aucun cas dire qu'elle a été perçue et intégrée comme vraie par ce même nombre d'internautes, probablement pas, d'ailleurs...

En ce qui concerne l'influence des bulles de filtres, là-aussi, si le sujet prête à débats, certaines études en sciences sociales s'étant penchées sur la question⁴ relèvent que leur influence serait en réalité moindre que ce que l'on pourrait penser, et

que là où on y verrait un enfermement « carcéral » dans nos opinions préalables, la réalité est (là aussi) sans doute plus complexe...

Les jeunes : premières victimes de la désinformation ?

L'ensemble des projets d'éducation aux médias précédemment cités s'adressent essentiellement à un public jeune (en contexte scolaire et associatif/jeunesse). C'est donc en quelque sorte et principalement à des citoyen-ne-s « en devenir » qu'ils se destinent. Or, s'il est certain que circulent nombre de fausses nouvelles (en tout genre), on sait aussi que celles-ci ne sont en réalité et très majoritairement pas le fait des jeunes mais bien de citoyen-ne-s adultes⁵.

Si personne n'est jamais prémunie contre la désinformation, les adultes en particulier ne sont pas ou peu formé-e-s à la critique de l'information⁶. L'enjeu sociétal qui se dessine face à ce constat est de questionner la place et les espaces réservés à une éducation de ce type pour ce public...

Face aux 3 réflexions esquissées ici, un défi d'envergure, donc : tenter de mobiliser l'ensemble des citoyen-ne-s dans un processus critique sain et un maximum éclairé sur les phénomènes complexes de désinformation.



1. CSEM - CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS, « Définition éducation aux médias », 22 mai 2013, <https://lstu.fr/bg4Eozq5>.
2. CARDON Dominique, « Pourquoi avons-nous si peur des fake news ? », *AOC media*, 20-21 juin 2019, https://lstu.fr/d9Sk_LaC.
3. *Ibid.*
4. FRANCE INTER, « Les "bulles de filtres" : est-ce vraiment la faute d'Internet ? », La fenêtre de la porte et « Alg-Opinion - Recherche sur les jeunes, les bulles de filtre et

les algorithmes », https://lstu.fr/KC7LD1_8.
5. LEMAIGRE Lola, « Les seniors partagent plus de fake news que les jeunes », *Le Soir*, 10 janvier 2019, <https://lstu.fr/WzCcQUkF>.
6. *Ibid.*

Femmes racisées¹ dans les médias: une visibilité qui dérange ?

• Jennifer Nowe • Animatrice FPS Namur •

Les études ne manquent pas pour pointer la sous-représentation des femmes dans les métiers de l'audiovisuel. En 2021, il est encore difficile pour une femme de se saisir de sa plume, de porter sa voix dans les médias et de s'imposer dans le champ médiatique à l'instar de ses pairs masculins. Qu'en est-il des femmes issues de la diversité ? Parviennent-elles à se hisser dans le monde médiatique et si oui à quel prix ? Existe-t-il des médias alternatifs qui donnent la parole à ces femmes ?

Violences sexistes et réseaux sociaux

Pour une femme, s'imposer à l'écran, en tant que journaliste ou présentatrice, c'est engager son image et s'exposer à davantage d'attaques sexistes. Car l'apparence physique et la conciliation vie privée-vie professionnelle font partie des critères sur lesquels elles sont jugées bien plus que sur leurs compétences professionnelles. Les cas de harcèlement sont également fréquents. Les moyens sophistiqués qu'offrent les réseaux sociaux ont multiplié l'impact des violences en ligne : outils d'interactions, visuels retravaillés, émoticônes, faux comptes... se retrouvent parmi une large palette technologique qui permet de véhiculer les discours de haine de manière parfois incontrôlable². Selon une enquête de la Fédération internationale des journalistes, deux tiers de femmes journalistes ont déjà été victimes de harcèlement en ligne³.

Entre racisme et sexisme

Au problème du sexisme s'ajoute celui du racisme. Entre prénom à consonance étrangère, délit de faciès, port d'un signe convictionnel... les femmes racisées qui se

trouvent à l'intersection de différentes formes de domination liées à leur genre et leur appartenance à une race⁴ sont davantage exposées à des discriminations multiples.

En 2018, une présentatrice de la météo sur la RTBF, Cécile Djunga, avait été victime de propos racistes sur la toile. Le commentaire mis en cause, « rentre dans ton pays, laisse la place à une personne blanche », fait directement référence à sa visibilité en tant que femme noire. De la même manière, Salima Belabbas, présentatrice du JT sur RTL TVI, n'est pas passée inaperçue. Celle-ci a également été victime de racisme.

Dans un cas comme dans l'autre, nous constatons que les femmes issues des minorités gênent par leur visibilité. Ces femmes aux identités multiples sont pourtant sous-représentées. En 2017, on comptait 2,61% d'individus racisés parmi les journalistes de l'information⁵. Pour favoriser l'inclusion, de nombreuses mesures sont attendues par les rédactions. Même si le chemin est encore long, la détermination d'une nouvelle génération sensibilisée et engagée sur ce terrain laisse présager des changements durables.

DONNER PLUS DE VOIX AUX FEMMES SOUS-REPRÉSENTÉES : LES GRENADES

De nombreuses initiatives ont vu le jour pour donner la parole et valoriser ces femmes. C'est le cas du média Les Grenades. Nous avons interrogé Safia Kessas, initiatrice du projet et "responsable égalité et diversité" à la RTBF.

Pourquoi et comment Les Grenades ont-elles été créées ?

Les Grenades ont pour vocation de donner la parole aux femmes sur l'égalité, la diversité et le genre tout en cherchant à déconstruire les stéréotypes alors que la place des femmes dans les médias par exemple est toujours déséquilibrée.

Que font Les Grenades pour rendre le journalisme plus inclusif ?

Donner la parole à des contributrices qui viennent de tous horizons et qui disposent d'une expertise de terrain, académique, scientifique, journalistique. Proposer des sujets que vous ne lirez nulle part ailleurs et qui touchent à l'inclusion.

Pensez-vous que Les Grenades auraient pu être créées il y a 10 ans ? Voyez-vous une évolution dans le monde médiatique ces dernières années ?

Je ne pense pas. Le mouvement #MeToo a créé une nouvelle dynamique et mis au-devant de la scène les inégalités encore criantes concernant les femmes. Cela a permis de se mon-

trer agile et de proposer une vision, un projet concret pour répondre à ces préoccupations, ces questions que se posent le public. On le voit près de 3 ans après le lancement du hashtag, l'acuité de ces questions ne faiblit pas.

Que faire pour rendre les médias plus inclusifs ? Les grands organes médiatiques ont-ils une responsabilité ?

Il faut s'appuyer sur les mesures, les baromètres, former les journalistes au genre et à l'inclusion (ce sont des domaines de recherche foisonnants) et se fixer des objectifs pour corriger les déséquilibres de représentations. Les médias ont bien sûr une responsabilité dans la mesure où ils reflètent les stéréotypes mais les co-construisent aussi.



1. Le terme « racisé-e » fait référence à une personne qui a subi une racialisation, c'est-à-dire qu'elle a reçu des caractéristiques en raison de son appartenance (réelle ou supposée) à un groupe perçu comme autre (noir-e-s, arabes, roms, asiatiques, musulman-e-s, etc.). Cette racialisation peut se faire sur base de la langue, de l'origine ethnique, de la religion, de la couleur de peau, etc. (Source : <https://lstu.fr/o515JMaF>)

2. ROSIER Laurence, « La toile et les violences envers les femmes : petite cartographie et perspectives », *Femmes Plurielles*, 16 septembre 2020, <https://bit.ly/35y2AG7>.

3. WERNAERS Camille, « Plusieurs femmes journalistes victimes d'une usurpation d'identité », *RTBF*, 20 août 2020, <https://bit.ly/3nzgkq7>.

4. Plusieurs chercheuses-eurs et militant-e-s anti-racistes

optent pour réhabiliter le terme de race. Si les fondements biologiques de la race n'ont aucun sens, cette notion permet néanmoins de penser les dimensions socio-politiques du racisme. (Source : <https://lstu.fr/VL-YMxVF>)

5. MEDIA ANIMATION ASBL, « Comment encourager la diversité dans les médias ? Rencontre avec Safia Kessas de la RTBF », *Media Animation asbl*, 16 Octobre 2018, <https://bit.ly/3bwGyaE>.

Un nouveau plan « Droits des femmes » en Fédération Wallonie-Bruxelles

• Florence Vierendeel • Chargée d'études FPS •

Le 17 septembre 2020, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté un plan « Droits des femmes », initié par la ministre en charge de cette matière, Bénédicte Linard (Écolo)¹. Ce texte fixe les lignes directrices à suivre pour œuvrer à plus d'égalité entre les femmes et les hommes lors du mandat en cours (2020-2024). Partons à la découverte de ce nouvel outil de référence pour les associations féministes.

Un signal positif, dans un esprit de collaboration

Ambitieux, ce nouveau plan s'articule autour de 4 thématiques chères aux combats féministes : la lutte contre les violences, la déconstruction des stéréotypes de genre, une meilleure représentation des femmes dans tous les secteurs professionnels, à tous les niveaux dans les instances de décision et les postes à responsabilités, ainsi que la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Son élaboration a réjoui la société civile² puisque près de 178 organisations actives sur les questions relatives aux droits des femmes ont été consultées pour la phase de rédaction³. Et, à la lecture de la version finale, nous constatons que de nombreux enjeux pointés par les associations féministes, telles que la nôtre, ont été pris en compte, parmi lesquels le recueil de données statistiques en matière de violences, l'augmentation du taux de couverture

des places en crèches, la consolidation de l'Éducation à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) ou encore la formation des enseignant-e-s et du personnel de l'accueil de la petite enfance à la dimension de genre.

Ainsi, comme l'indique Bénédicte Linard, les mesures listées se veulent « précises, mesurables et réalistes »⁴. À cet effet, un comité de suivi, composé tant de membres du gouvernement que de la société civile, sera chargé d'évaluer leur mise en œuvre durant ce mandat. Notons que la principale (r)évolution du plan réside dans le fait qu'il concerne l'ensemble des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles⁵. La dimension de genre est perçue comme étant transversale et s'applique à de nouvelles matières, telles que les médias, la culture ou encore le sport. Le plan semble offrir une transposition concrète au gender mainstreaming qui vise à insuffler un regard genré dans l'ensemble des politiques publiques. Chaque mesure a donc déjà été attirée à la-ou-x ministre-s

responsable-s de sa mise en application. Enfin, la volonté d'inscrire ce plan dans une grille de lecture intersectionnelle, reconnaissant l'existence de « femmes qui se situent à la croisée de multiples rapports de domination »⁶ est énoncée et les « femmes » sont envisagées comme catégorie socialement construite, comprenant « les personnes qui s'identifient comme femmes ou assignées femmes »⁷.

Mais la vigilance reste de mise !

Au-delà de ces aspects positifs notables, la société civile demeure prudente. Malgré le financement par la ministre de deux appels à projets⁸, la question des budgets alloués pour garantir la mise en œuvre de l'ensemble du plan reste en suspens. La pérennité des actions entreprises est pourtant essentielle, ainsi que leur ancrage sur le terrain. Plusieurs associations féministes soulignent d'ailleurs l'importance d'être impliquées tant dans la concrétisation que dans l'évaluation sur le long terme des mesures⁹.

Mais la plus grande interrogation du secteur reste la concertation entre les différents niveaux de pouvoir, en particulier avec le fédéral, notamment à travers la conférence interministérielle (CIM) droits des femmes¹⁰. Rappelons que des matières fondamentales, telles que la justice ou encore la lutte contre la précarité, sont entre les mains du nouveau gouvernement dit « Vivaldi »¹¹. Or, les droits des femmes n'apparaissent pas en tant que tels au sein de leur accord¹². La secrétaire d'État à l'Égalité des genres, des chances et à la Diversité, Sarah Schlitz (Écolo), a néanmoins déclaré porter une attention particulière au renforcement de la coordination afin d'assurer une plus grande cohérence des politiques¹³. Espérons que ces engagements soient tenus ces prochaines années pour que la Belgique réponde enfin aux impératifs énoncés dans la Convention d'Istanbul¹⁴, tel que le réclame le dernier rapport d'évaluation rédigé par le GREVIO¹⁵. La volonté semble commune, ne laissons pas cette opportunité nous échapper.

1. WERNAERS Camille, « Quels défis pour le plan "droits des femmes" ? », *RTBF*, 25 septembre 2020, <https://lstu.fr/zDjHZeCg>.

2. Expression désignant l'auto-organisation des citoyen-ne-s indépendamment de l'État, des partis politiques et du monde économique. (Pour aller plus loin : https://lstu.fr/3eEgn_CP.)

3. FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, *Plan Droits des Femmes 2020-2024*, 28 octobre 2020, <https://lstu.fr/HMqF2aYG>.

4. BLOGIE Elodie, « Ce plan Droits des femmes, c'est déjà construire le monde d'après », *Le Soir*, 17 septembre

2020, <https://lstu.fr/p1ZPYpfo>.

5. WERNAERS Camille, « Quels défis ... », op. cit.

6. FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, *Plan Droits des Femmes op. cit.*, p4.

7. *Ibid.*

8. Pour plus d'informations : LINARD Bénédicte, « Deux appels à projets lancés afin de lutter contre les violences faites aux femmes », Fédération Wallonie-Bruxelles, 22 septembre 2020, <https://lstu.fr/gJS87rX2>.

9. WERNAERS Camille, « Quels défis ... », op. cit.

10. Une conférence interministérielle regroupe des ministres des différents niveaux de pouvoir autour de diverses

thématiques.

11. DUPONT Kevin, « Le Plan Droits des femmes confronté à son plafond de verre », *Moustique*, <https://lstu.fr/cdPnhTKI>.

12. Pour plus d'informations : *Déclaration de politique générale du gouvernement fédéral : l'analyse féministe des FPS et de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS*, Octobre 2020, <https://lstu.fr/LcepKmyJ>.

13. Pour plus d'informations : SCHLITZ Sarah, *Exposé d'orientation politique, Égalité des genres, Égalité des chances et Diversité*, 6 novembre 2020, <https://lstu.fr/CpsCebuH>.

14. Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « La Convention d'Istanbul : le Belgique en situation d'état d'urgence face aux violences à l'égard des femmes », *Analyse FPS*, 2019, https://lstu.fr/jjNYH_jos.

15. Pour plus d'informations : VIERENDEEL Florence, « Évaluation de la mise en application de la Convention d'Istanbul : stop à l'inaction politique ! », *Analyse FPS*, 2020, <https://lstu.fr/lyNtquXSz>.



Le mouvement Body Positive est-il vraiment libérateur pour les femmes ?

• Lola Veyrat • Stagiaire Femmes Plurielles •

Apparu en 2017 sur les réseaux sociaux sous la dénomination « #Bodypositive » ou encore « #Bodyposi », ce mouvement de *self love* a fait se déverser un torrent d'images, de photos et de textes prônant l'amour de soi, de son corps et de ceux du monde entier. Un hashtag à l'onde de choc mondiale qui se veut engagé et libérateur du carcan esthétique de la société. Mais qu'en est-il vraiment ?

Qu'est-ce que le Body Positive ?

Le Body Positive est un mouvement social qui a été créé en 1996 aux USA par Connie Sobczak et Elizabeth Scott. L'initiative leur est venue suite à la mort de la sœur de Connie, victime de troubles alimentaires durant son adolescence. Ce mouvement prône l'acceptation de soi et de tous les types de corps qui nous entourent. Il encourage la diversité et l'estime de soi. Le Body Positive est aussi une mise en lumière du fait que la beauté est une construction sociale qui varie entre les cultures et déconstruit des stéréotypes existants et de l'influence des médias¹.

Le mouvement Body Positive, en tant que mouvement d'acceptation et d'amour de soi, est en lutte directe face au Body Shaming. Ce dernier consiste à se moquer du corps ou d'une particularité physique d'une personne. Le but étant avant tout d'humilier publiquement cette personne sous prétexte qu'elle est différent.e. Sur Instagram, avec le #Bodypositive, on retrouve de nouvelles influenceuses aux courbes, aux tailles et aux origines diverses qui prônent leurs différences et celles de tous les êtres humains. Certaines sont devenues de véritables égéries du mouvement comme l'américaine @bodyposipanda ou encore la française @gaelleprudencio. Le mouvement Body Positive se veut donc libérateur. Mais cette volonté de vous faire vous aimer ne serait-elle pas un peu culpabilisatrice ?

Une volonté bienveillante qui s'avère problématique

En effet, pousser les femmes (et les hommes mais le mou-

vement est plutôt féminin) à s'aimer, représente une nouvelle injonction, une nouvelle règle. Même si le mouvement se veut libérateur et positif, le fait de devoir toujours se sentir belle, au top, rayonnante de confiance peu importe le moment, qu'on ait ses règles, qu'on soit enceinte, qu'on vienne de se lever ou qu'on passe une journée de merde, n'est qu'une nouvelle pierre qui s'ajoute à l'édifice de la charge mentale...

La rédactrice Marion Bourdaret du blog Mar à Bout, explique qu'après avoir été bercée par l'idée d'un monde où les femmes pouvaient enfin s'accepter comme elles sont, elle a vite déchanté. Elle a écrit sur son blog un « essai anti-body positive » dans lequel elle explique : « Le mot qui me vient en premier à la bouche après avoir écumé ces comptes prônant le body-positivisme c'est : culpabilité [...] Car en nous demandant – plus ou moins impérativement – de ne plus culpabiliser, de nous foutre du regard des autres, d'accepter nos défauts, de les exposer, d'aimer notre corps aussi moche et disgracieux soit-il, d'en faire nôtre et j'en passe, ces comptes nous culpabilisent »².

Et puis qu'advient-il de celles qui aiment ou veulent changer leurs apparences physiques ? Celles qui aiment faire du sport intensif, veulent maigrir ou se muscler ? Et celles qui ont envie de faire de la chirurgie esthétique à cause d'une cicatrice, d'un accident, d'une malformation ou juste parce qu'elles n'aiment pas leur nez ? Leur signifier qu'il faut qu'elles s'acceptent telles qu'elles sont serait mal venu, car chacune a ses complexes et ses objectifs. Il faut accepter l'opinion que les gens ont sur leurs corps, un point c'est tout, qu'ils veulent changer ou s'accepter, c'est leur choix.

Une nouvelle affaire de marketing

Par ailleurs, la naissance de ce nouveau mouvement est une aubaine pour un capitalisme avide de nouvelles consommatrices. Certaines marques se sont jetées sur « l'acceptation de tous les corps » en sortant des photos non retouchées de leurs mannequins pour montrer à quel point elles "soutiennent" la cause des femmes. Elles vont parfois même jusqu'à montrer des femmes rondes, mais toujours avec la taille marquée³.

Et évidemment, pour s'aimer soi-même et avoir de l'estime de soi, il est nécessaire de se faire coacher, puisqu'il semblerait qu'accepter SON propre corps est difficile à faire seule. Un grand merci à Body Positive Studio de proposer des cours payants pour balayer d'un revers de carte bancaire les stéréotypes et les injonctions de la société.

Même si cela part d'une bonne intention, le Body Positive est encore une affaire sociétale. On pousse une fois de plus les femmes à se regarder dans le miroir et à faire de leur apparence le centre de leur attention, et de celle des autres. Cette objectification du corps des femmes commence dès l'enfance. Les petites filles sont ainsi beaucoup plus valorisées par leur apparence que les garçons et sont sans cesse rappelées à leur corps, comme l'explique Mona Chollet dans son ouvrage sur l'aliénation féminine⁴.

Dans une planche de BD intitulée *Souffrir pour être belles*, l'illustratrice Marine Spaak met en avant une étude qui montre que l'apparence des femmes est au centre de bon nombre d'interactions qu'elles opèrent dans la société, plutôt que leurs cerveaux. Ainsi, elle illustre que les hommes hétérosexuels ont tendance à rejeter les femmes qui ont l'air plus intelligentes qu'eux⁵.

Et si on laissait une bonne fois pour toutes les femmes tranquilles ?

En mars 2016, l'autrice Cassie Mendoza-Jones, naturopathe, publie son livre *You are enough* dans lequel elle aborde le nouveau concept de Body Neutrality⁶. Elle explique par la suite dans Elle Australia que : « La neutralité du corps, c'est accepter que, certains jours, on aime son corps et que, d'autres jours, la confiance peut retomber. Il s'agit d'intégrer qu'il y aura des hauts et des bas et que relâcher la pression face à son physique ne peut avoir que des conséquences positives »⁷.

Ce nouveau mouvement semble être le juste milieu idéal entre Body Positive et Body Shaming. Il est mis en avant sur les réseaux sociaux par la célèbre Jameela Jamil, représentante n°1 du mouvement sur Instagram, mais aussi en France avec Louise Aubery (@Mybetterself). Le Body Neutrality enlève l'injonction à l'acceptation à tout prix et l'amour inconditionnel de soi. Une bonne alternative me direz-vous, adieu la charge mentale.

Mais au lieu de créer un énième mouvement concernant la relation qu'ont les femmes avec leurs corps, ne pouvons-nous tout simplement pas les laisser tranquilles ? Ou éventuellement s'intéresser à autre chose que leurs apparences, comme par exemple leurs inventions, leur créativité, leur intelligence. Marion Seclin, YouTubeuse, influenceuse et féministe, explique dans une interview qu'elle en a marre que les femmes soient toujours ramenées à leurs physiques seulement⁸. Elles sont bien plus que ça. Pas besoin d'un hashtag sur les réseaux, mais des droits, de la visibilité et un soutien crédible de la part de médias. Bref, un retour à ce qu'était initialement la bodypositivity.



© Pexel

1. Pour en savoir plus : <https://lstu.fr/NS0DkjMC>.

2. BOURDARET Marion, « Petit essai anti-body-positivisme », *Mar à Bout*, n°7, <https://lstu.fr/J-ubukY->. 3. HERLEMONT Rosine, « "Miroir magique, dis-moi..." Ou la tyrannie des normes esthétiques », *Analyse FPS*, 2017, <https://lstu.fr/b6hQjCZw>.

4. CHOLLET Mona, *Beauté Fatale*, France, La Découverte, 2012.

5. SPAAK Marine, « Souffrir pour être belles », *Illustration pour Femmes Plurielles*, 28 mai 2018, <https://lstu.fr/Ar4mq6Av>.

6. MENDOZA-JONES Cassie, *You are enough*, Sydney (Australia), Hay House, 2016.

7. MCMANUS Ally, « Is 'Body Neutrality' The Answer To

Self-Acceptance? », *Elle Australia*, 13 Mars 2017, https://lstu.fr/EpeY3P_y.

8. D. Charlotte et SECLIN Marion, « Le body positivisme est encore une autre manière d'occuper les femmes sur leur corps », *Le Prescripteur*, 8 mars 2019, https://lstu.fr/_sce50gu.

La protection sociale universelle pour protéger chacun·e d'entre nous

• Solsoc •

Mécanisme de prévoyance, la protection sociale permet de faire face aux risques auxquels nous pouvons être confronté·e·s tout au long de la vie : maladie, grossesse, vieillesse, accidents de travail, invalidité, décès d'un parent. La protection sociale vient alors garantir un accès à la santé et des revenus de remplacement pour continuer à vivre dignement dans les moments difficiles. Pour la promouvoir, les ONG Solsoc, FOS et IFSI avec le soutien de Solidaris, de la FGTB-Horval et de la Centrale Générale, ont lancé la campagne La protection sociale est un privilège droit .

La protection sociale est un droit ! Et pourtant, seuls 27% de la population mondiale en bénéficie...

La protection sociale est inscrite dans la Déclaration universelle des droits humains depuis 1948 et promue par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cependant, seuls 27% de la population mondiale en bénéficie. En Afrique, c'est près de 80% qui n'y a pas accès. En réponse à ces problématiques, Solsoc, avec l'appui de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, soutient depuis plusieurs années l'extension des mutuelles de santé communautaires. Ces actions sont menées afin de permettre à des familles issues du secteur rural et de l'économie informelle d'accéder à des soins médicaux. C'est dans cette même optique de ne laisser personne de côté que Solsoc et ses partenaires se sont mobilisés autour d'une campagne pour la protection sociale universelle.

Un objectif ambitieux, mais réalisable

La protection sociale universelle est un puissant levier de développement, de lutte contre les inégalités et de résilience face aux crises telles que celles que nous traversons actuellement sur les plans sanitaire, économique et social. Et surtout, la protection sociale est abordable : selon l'OIT, entre 2 et 6% du PIB mondial peut suffire à garantir à toutes et tous une protection sociale de base. Malgré ces évidences, la volonté politique et l'investissement financier manquent dans de nombreux pays. En Belgique, les gouvernements successifs n'ont cessé de réduire ce budget ces dernières années, ainsi

que dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, où le développement économique prime bien souvent sur la réduction des inégalités. Par le biais de cette campagne, nos organisations réclament que la Belgique investisse davantage dans la protection sociale au sein de sa coopération au développement, soutienne la création d'un Fonds mondial de protection sociale et promeuve la ratification de la convention 102 de l'OIT concernant la Sécurité sociale.

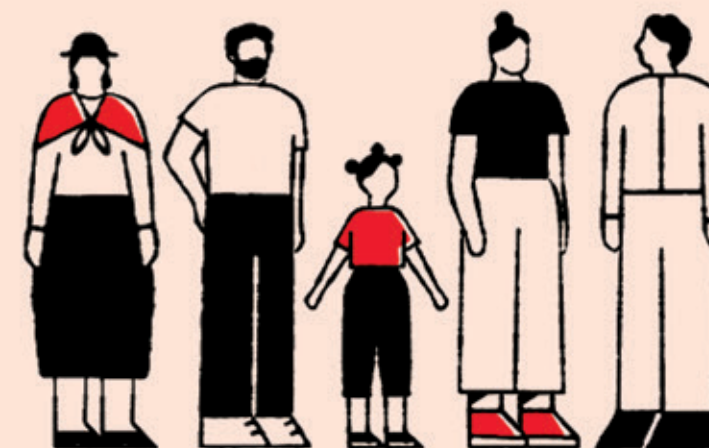
Pourquoi demander un fonds mondial de protection sociale?

Un fonds mondial permettrait de financer la protection sociale universelle en rassemblant dans un fonds commun des contributions financières des États. Ceux dont les capacités économiques et fiscales sont insuffisantes auront la possibilité de faire appel à la coopération internationale pour les soutenir dans leurs objectifs de mettre en place ou renforcer des systèmes de protection sociale dans leur pays.

Une campagne participative

Le lancement de la campagne pour la protection sociale universelle a été l'occasion de dévoiler un nouvel outil. Un site internet a été créé comme support principal de la campagne. Une mappemonde interactive permet de visualiser des informations sur l'accès à la santé et à la protection sociale par pays dans lesquels nos organisations soutiennent des partenaires. Le site proposera bientôt des interviews des organisations partenaires ainsi que

LA PROTECTION SOCIALE EST UN PRIVILÈGE ~~DR~~ DROIT



© Solsoc

des articles et des analyses ayant pour thème la protection sociale. Afin de permettre une bonne compréhension du mécanisme de la protection sociale par nos publics, une vidéo d'animation au ton pédagogique a été mise en ligne.

Sous de bons auspices

Depuis le 30 septembre dernier, la Belgique peut enfin compter sur un nouveau gouvernement qui a vu l'arrivée de Meryame Kitir (Sp.a/vooruit) en tant que nouvelle ministre de la Coopération au développement. Solsoc est satisfaite de voir qu'à travers sa note d'orientation politique, la ministre a affirmé sa volonté de mettre en place une politique de lutte contre les inégalités, y compris celles de genre, et de soutenir des mécanismes d'accès à la santé qui ne laissent personne sur le côté, tels que la protection sociale.

Tout en saluant ces engagements de la part du gouvernement belge, Solsoc, FOS, IFIS, Solidaris, la FGTB-Horval et la Centrale Générale restent mobilisé·e·s pour que chacun·e d'entre nous en Belgique et dans le monde bénéficie d'une protection sociale.

Découvrez la campagne : <https://laprotectionsocialeestundroit.org/>

Solsoc est une organisation non gouvernementale (ONG) de coopération au développement. Avec des organisations du Sud, elle combat l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, ainsi qu'en Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique.

Plus d'infos : www.solsoc.be

Faire un don : BE52 0000 0000 5454

Pour des soins de santé de qualité accessibles à tou·te·s, interpellons ensemble le monde politique !

• Un communiqué de Solidaris •

Il aura fallu une crise sanitaire d'une ampleur inattendue pour que l'on s'en souvienne tou·te·s : la santé est notre bien le plus précieux. Passé cette crise, que reste-t-il de nos applaudissements, que reste-t-il de notre soutien ? Qu'en est-il de notre santé pour demain ?

Aujourd'hui nous ne souhaitons pas qu'elle soit une variable d'ajustements budgétaires dans les programmes des différents partis politiques, mais un enjeu majeur. Nous voulons des preuves que nos inquiétudes ont été entendues, des preuves que notre santé compte, des preuves que nous pourrions tou·te·s demain être

soigné·e·s dans les meilleures conditions.

C'est pour cela que nous nous mobilisons, que nous nous réunissons, que nous vous demandons de signer, pour que notre voix soit entendue et écoutée, parce que nous restons solidaires pour que la santé compte.

Si pour vous aussi la santé doit être une priorité, interpellé·e·s avec nous les partis politiques en signant la pétition sur <http://www.restonssolidaires.be>

Continuons à nous mobiliser pour des soins de santé de qualité accessibles à tou·te·s !

Les femmes, oubliées de la santé

• Anissa D'Ortenzio • Chargée d'études FPS

Dès le début de la pandémie, les femmes ont été en première ligne pour affronter la crise sanitaire (personnel soignant, aide-ménagère, travailleuse sociale, psychologue...) alors que le système de santé belge continue de les pénaliser en ne prenant pas véritablement en compte leur bien-être physique et mental. De manière générale, les femmes souffrent plus souvent de la précarité et sont donc plus susceptibles de reporter les rendez-vous médicaux par manque de moyens ou de temps. La médecine

occidentale actuelle est encore parfois sexiste. Par conséquent, les symptômes physiques et mentaux des femmes sont encore mal considérés en étant minimisés ou mal évalués dans certaines situations : saviez-vous que ce sont les femmes qui sont les premières victimes des maladies cardio-vasculaires ? De plus, les pathologies qui leur sont propres - comme l'endométriose - font bien souvent l'objet de retard de diagnostic ou d'errance médicale. L'existence des femmes est aussi jalonnée de prescriptions de

médicaments parfois excessives. Aux FPS, nous militons pour une approche médicale genrée et plus égalitaire.

Pour connaître nos revendications en matière de santé : <https://www.femmesprevoyantes.be/themes/sante/>.

Pour découvrir l'ensemble de nos publications sur le sujet : <https://www.femmesprevoyantes.be/category/etudes-et-analyses/etudes-et-analyses-sante/>

HARCÈLEMENT ET VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT :

La balle est-elle dans notre camp ?

• Contributrice anonyme •

Dans la rue, au sein du noyau familial, dans le monde professionnel... partout, depuis la nuit des temps, les femmes sont victimes de discriminations, de harcèlement, d'agressions misogynes, sexistes, ou encore de violences sexuelles. Mais qu'en est-il du milieu sportif ?

Ces dernières années, plusieurs scandales de violences sexuelles dans le sport ont vu le jour. En 2017, Sarah Abitbol, championne française de patinage, a brisé son silence après 30 ans : elle a subi des viols de la part de son entraîneur pendant plusieurs années alors qu'elle était mineure. La même année, aux États-Unis, Larry Nassar, le médecin de l'équipe nationale de gymnastique féminine, est accusé d'abus sexuels sur mineures. Ses victimes sont au nombre de 265... Plus récemment, le 27 juillet 2020, au journal télévisé de la RTBF, Aagje Vanwallemghem, gymnaste belge dans les années 2000, explique avoir

été victime de violences psychologiques de la part de son coach de l'époque. Une autre gymnaste déclare avoir subi du harcèlement et des actes d'intimidation de la part de la Fédération flamande. Mais ces comportements se produisent-ils surtout dans le sport de haut niveau ? Loin de là...

L'histoire de Lisa¹

Lisa est joueuse de basket dans un club amateur en Belgique. À son arrivée dans l'équipe, elle a été approchée par



Que faire si cela vous arrive ?

Selon une étude menée par Plan International auprès de 700 jeunes âgé·e·s de 15 à 24 ans à Anvers, Bruxelles et Charleroi, il ressort que 91% des filles ont été victimes de harcèlement sexiste. Seulement 6% d'entre elles se confient à un·e enseignant·e ou prennent contact avec la police⁴. Violaine Alonso, avocate au barreau de Bruxelles et membre de Fem&L.A.W., une organisation composée de juristes féministes qui vise à promouvoir les droits des femmes, nous donne quelques conseils dans l'éventualité où vous souhaitez porter plainte :

- En cas de harcèlement, il est important de garder un maximum de preuves, car c'est souvent ce qui manque lorsque l'on souhaite porter plainte : sms, captures d'écran, etc.

- N'hésitez pas à dire à la personne que son comportement est déplacé et lui demander d'arrêter. Si elle continue, vous pouvez en parler à une personne de confiance (cela pourra être le cas échéant utilisé comme une preuve par la suite).

- Vous pouvez également en informer le CA du club et la fédération en récoltant par exemple plusieurs témoignages.

- En cas de violences sexuelles, il est conseillé de vous rendre rapidement chez un médecin (ou à l'hôpital) afin qu'il puisse collecter des preuves matérielles.... Le timing de la réaction est également important. Il ne faut pas prendre trop de temps avant de réagir, certains crimes sont d'ailleurs prescrits après un certain nombre d'années.

le Président du club qui lui a proposé de la rajouter sur la page Facebook du club. Ne se doutant de rien, elle a accepté. Il s'en est suivi deux semaines de harcèlement en ligne. Tous les jours, il lui envoyait des messages déplacés. Il était également présent à tous les entraînements. « J'étais paniquée, angoissée. J'avais peur de dire quelque chose qui allait le fâcher et qui aurait pu rayer mon inscription au club », témoigne-t-elle. Deux semaines plus tard, et après avoir envoyé plusieurs signaux afin qu'il arrête, Lisa l'a bloqué. Il a continué à lui envoyer des messages pendant un mois, sans qu'elle ne réponde.

Quelques mois après les faits, une coéquipière de Lisa lui confie avoir été approchée par le Président. Lisa lui raconte son histoire... Une réunion d'équipe a lieu. En réalité et à la stupéfaction de certain·e·s, elles sont six à avoir été abordées ! Il aurait été jusqu'à demander à l'une des joueuses de prendre des photos dans les vestiaires et de les lui envoyer...

Le sport est-il un milieu qui favorise ce genre de comportements ?

Une étude réalisée en Belgique et aux Pays-Bas avec un échantillon de 4.000 sportives·ifs a démontré qu'avant ses 18 ans, un·e sportive·if sur sept subit des agressions sexuelles ou des viols. Les filles sont majoritaires (17% contre 10% pour les garçons)². Plusieurs facteurs favorisent les actes criminels dans le milieu sportif : les positions hiérarchiques entre les joueuses·eurs et d'autres membres du club (instances, personnel médical, entraîneuses·eurs...), l'habitude de la souffrance, la culture de l'obéissance et de la soumission, la pression des membres de la famille, le rêve de gloire à laquelle s'ajoute la honte des actes subis... Comme nous pouvons le constater dans les affaires qui ont vu le jour, la grande majorité des agresseurs³ sont plus âgés que leurs victimes et bénéficient d'un statut ; ils sont leur supérieur hiérarchique dans une structure. Ils sont parfois également des personnages sympathiques, des pères de famille, qui n'éveillent aucun soupçon. Les victimes ont peur de les freiner ou de les dénoncer par crainte de ne pas être crues ou qu'ils ne leur mettent des bâtons dans les roues. Le silence ne se brise parfois jamais et les agresseurs continuent d'opérer en toute impunité. « Je remettais la responsabilité sur mes épaules, me disant que s'il avait ce comportement avec moi, c'est que j'étais trop sympathique avec lui. Je me disais que ce n'était pas si grave que ça, mais en réalité cette histoire m'a mise à rude épreuve émotionnellement et j'en ai souffert », nous confie Lisa.

Équipe féminine, une approche différente

Billy⁵ a entraîné plusieurs équipes sportives, parmi elles, trois équipes féminines. Il nous explique qu'à plusieurs reprises il a reçu des remarques déplacées d'autres entraîneurs : « Dis donc, c'est une équipe harem que tu as là ». Lors d'un match, un arbitre lui a même dit à propos d'une de ses joueuses « C'est une cochonne celle-là ». Il s'en est plaint et a lui-même reçu une sanction. Pour Billy, coacher une équipe de femmes est quelque chose de très différent que de coacher une équipe d'hommes, jeunes ou adultes. Chaque public nécessite une approche différente. « Quand tu montres à tes joueuses·eurs comment jouer en défense, le contact est parfois inévitable. Ce que je faisais, c'est demander au préalable aux filles si elles étaient d'accord et bien évidemment j'évitais de toucher certaines parties du corps ». Être entraîneur d'une équipe de femmes, c'est croire en elles, en leurs capacités et avant tout les respecter.

Une prise de conscience collective

Pour lutter contre ce fléau, la meilleure piste est la prise de conscience collective. Durant toutes les années où il a entraîné, Billy n'a reçu aucune formation à ce sujet. Ses joueuses·eurs non plus n'ont pas été sensibilisé·e·s... La protection des potentielles victimes doit se faire en amont. Il faut prévenir afin d'éviter de réparer des choses qui sont irréparables dans beaucoup de cas. Comment ? Par l'éducation. En sensibilisant et en informant autant les garçons que les jeunes filles, autant les femmes que les hommes, sur les différentes formes de violences et sur la notion de consentement. Et cette éducation doit se faire tant à la maison qu'au niveau institutionnel : dans les écoles, les clubs sportifs, les centres de loisirs. Il faut fournir les outils nécessaires afin qu'on puisse distinguer la drague du harcèlement, les rapports sexuels consentis des rapports non désirés. Il faut inculquer le respect d'autrui et celui des femmes tant dans la rue qu'au sein du noyau familial, en passant par le monde professionnel ou sportif. Sensibilisons nos filles, éduquons nos frères, nos collègues, nos coéquipières et coéquipiers. La balle est dans notre camp !

POUR ALLER PLUS LOIN :

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONALE (DEI)

« Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr », S.D, <https://lstu.fr/yuaz4gv4>.

RTBF, « Violences sexuelles dans le sport, l'enquête », #Investigation, 13 mai 2020, <https://lstu.fr/1H9njqqg>.

1. Nom d'emprunt

2. VERTOMMEN Tine, « Interpersonal Violence against Children in Sport - a prevalence study in Belgium and the Netherlands. », 2015, <https://lstu.fr/YJCogJpL>.

3. Note de la rédaction : Nous avons fait le choix de ne pas utiliser l'écriture inclusive lorsque nous parlons "d'agresseurs" afin de visibiliser le côté systémique des violences faites aux femmes. Pour en savoir plus, découvrez notre dossier sur le sujet : https://lstu.fr/FLQ9Y_3y.

4. PLAN INTERNATIONAL BELGIQUE « 91 % des filles belges ont été victimes d'harcèlement sexiste », *Plan International*, 10 octobre 2019, https://lstu.fr/8_kf-nvR.

5. Nom d'emprunt

Familial Pursuit : Panique à Solidarland !

• Un communiqué des FPS •

Si 2020 fut une année « Familles » aux FPS avec la sortie de notre campagne de sensibilisation¹, 2021 nous souffle qu'il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin. Grâce à un nouvel outil pédagogique ludique et ambitieux, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) entendent bien défendre plus que jamais les droits des familles !

Les politiques familiales sont des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics. Elles permettent de soutenir les familles dans leur quotidien et d'assurer leur bien-être. Citons par exemple la mise en place de crèches, les congés parentaux, le système d'allocations familiales, de créances alimentaires...

Un mouvement féministe qui s'intéresse aux politiques familiales ? Depuis leur création, les Femmes Prévoyantes Socialistes explorent ces questions. Si nos revendications ont évolué - à l'instar de nos sociétés - la thématique des familles reste au cœur de nos objectifs.

Et pour cause ! Foyers monoparentaux gérés en grande majorité par des femmes, stéréotypes de genre qui attribuent la gestion du ménage et des enfants aux mères, congé parental pris majoritairement par celles-ci... Il est essentiel de maintenir un regard genré sur la thématique. Car dans une société où les droits des familles sont continuellement menacés, les femmes risquent d'en être les premières victimes.

Comme l'explique Laudine Lahaye, chargée d'études et copilote sur le projet : « La Belgique n'est pas une très bonne élève en matière de politiques familiales ! Outre un manque global d'investissement financier, la gestion des politiques familiales en Belgique souffre d'un éclatement des compétences entre différents ministères. Les droits des familles sont répartis entre plusieurs ministres, qui agissent rarement en se concertant les un-e-s les autres. Il est donc important d'accompagner les familles afin que celles-ci puissent revendiquer une amélioration et un développement continu des politiques familiales. »

Un jeu pour mieux cerner les politiques familiales

Mais comment aborder cette thématique aussi essentielle que complexe ? Pour se faire, les équipes FPS ont réalisé un outil pédagogique Familial Pursuit. Composé d'un plateau et de cartes, ce jeu emmène à la rencontre des habitant-e-s

de Solidarland confronté-e-s à l'odieux Monsieur Capital. Selon Laudine Lahaye, « il s'agit d'un jeu coopératif. Les participant-e-s jouent collectivement. Chaque personne reçoit une carte famille et va l'incarner, un peu comme dans un jeu de rôle. Durant la partie, les familles se retrouvent confrontées aux restrictions et mesures dangereuses de Monsieur Capital. Elles devront échanger pour comprendre en quoi ces mesures les impactent mais aussi résoudre divers défis. On a vraiment voulu développer un outil auquel chaque individu peut se raccrocher. Les compositions familiales sont très diverses et les défis permettent réellement d'apprendre en s'amusant ! »

Un projet élaboré pendant la crise Covid

Malgré la crise sanitaire, les FPS ont continué à élaborer divers outils en travaillant virtuellement. « Ce projet est l'aboutissement de deux années de travail avec nos animatrices-teurs de terrain. La crise a par moment ralenti le processus de création. C'était essentiel pour nous de continuer même si nous avons dû adapter notre façon de travailler. Créer un jeu de A à Z via des réunions virtuelles et travailler à distance avec notre prestataire, l'ASBL Switch, cela a constitué un très gros défi ! Nous sommes très fières de ce projet et de son aboutissement ! »

Face aux réalités sanitaires, les équipes d'animation ont également dû repenser leur façon de présenter l'outil. « Pour l'instant, nous ne pouvons proposer de dates en présentiel. Et comme les actions de terrain resteront probablement limitées, on a réfléchi toutes ensemble à une présentation et animation virtuelle de l'outil », précise Laudine.

En attendant, les supports de l'outil, les règles du jeu et le dossier pédagogique sont disponibles sur notre site internet : <https://www.femmesprevoyantes.be/publications/ouils-pedagogiques/>.

Vous souhaitez participer à une présentation virtuelle du jeu ? Contactez notre secrétariat (Fps@solidaris.be)



LE JEU :

« Nous sommes dans la capitale de Solidarland, un petit royaume où les familles peuvent compter sur un tas de services qui visent à assurer leur bien-être et leurs droits.

Ce matin, les citoyen-ne-s de Solidarland se réveillent avec un goût amer en bouche : l'affreux Monsieur Capital a pris le pouvoir avec une seule idée en tête, réduire les dépenses publiques ! Il va commencer par les politiques familiales qui selon lui coûtent bien trop cher au pays. « Les familles n'ont qu'à se débrouiller entre elles » assène-t-il impitoyablement.

Quant à vous, habitantes et habitants de l'immeuble Lucie Dejardin, vous êtes bien décidé-e-s à vous serrer le coude et à ne pas vous laisser faire. Découvrez quels sont les services impactés par les nouvelles mesures de Monsieur Capital, quelles conséquences ces changements auront sur vos vies et battez-vous collectivement pour défendre vos droits. »

Durée 2h
Max 12 joueuses-eurs

MALGRÉ CE QU'ON POURRAIT CROIRE,
BEAUCOUP DE JEUNES SONT EN
SITUATION DE FRACTURE NUMÉRIQUE.



MÊME SI CE PHÉNOMÈNE EXISTAIT
AVANT LA CRISE, CELLE-CI
A EXACÉRBE LA FRACTURE.



CERTAIN.E.S JEUNES N'ONT
MÊME PAS ACCÈS À DU
MATÉRIEL NUMÉRIQUE CHEZ EUX.



ON RISQUE DE SE RETROUVER AVEC
UN TAUX EFFRAYANT DE
DÉCROCHAGE SCOLAIRE IMPOSSIBLE À GÉRER.



TIFFANIE



AVEC LE SOUTIEN DE LA
FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES